

TOURISME : LES CLES DE LA RELANCE- Les dés sont jetés

Plusieurs actions sont menées pour consolider les bases du développement du tourisme camerounais. Le ministère du Tourisme est fier du projet de création de la première station balnéaire du Cameroun. Ça se fera à Yoyo, une localité située à 75 kilomètres d'Edéa après l'arrondissement de Muanko dans la Sanaga Maritime. Le site, selon les dires des responsables du ministère, est paradisiaque. Meilleur que ce que l'on a coutume de voir à Limbé ou à Kribi. Les investisseurs se bousculent d'ailleurs pour arracher l'aménagement du site.

Les Chinois et les Arabes sont au coude à coude.

Mais selon le ministre du Tourisme El Hadj Baba Hamadou, il est important que l'Etat camerounais y fasse les premiers investissements, notamment le bitumage des 50 kilomètres qui séparent Edéa et Muanko, ainsi que les 25 kilomètres qu'il y a entre Muanko et le site de Yoyo. La construction d'une ligne électrique est aussi au goût du jour.

La station balnéaire de Yoyo n'est pas le seul investissement d'envergure envisagé dans l'optique du développement du secteur touristique. Une firme chinoise se propose de construire deux parcs d'attraction ultramodernes à Douala et à Yaoundé. Les mêmes villes sont ciblées par un opérateur russe, qui ambitionne de construire deux hôtels de grand luxe. Le site pressenti pour accueillir l'hôtel de Yaoundé est proche de l'aéroport de Yaoundé Nsimalen. Avec les investissements connexes, dont la principale est la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen.

Tout compte fait, le tourisme camerounais sort de sa torpeur avec les investisseurs qui se bousculent à ses portes. Même les visiteurs commencent à répondre favorablement aux approches des autorités camerounaises, dans leurs efforts de vendre la destination Cameroun. Le président de la République s'est d'ailleurs personnellement investi dans cette dynamique, lui qui a obtenu des Chinois que le Cameroun soit inscrit parmi les destinations touristiques des agences de voyages chinoises.

Les mesures incitatives prises au cours des dernières années tant au niveau de la promotion que de la sécurité du touriste portent des fruits. Les statistiques établissent que parmi les non-résidents enregistrés dans les établissements d'hébergement, les ressortissants des pays de la sous région Afrique centrale représentent 25%, suivis des Français, 24% et d'autres Africains. Les arrivées d'Américains, d'Allemands et de Britanniques sont en hausse.

Le parc hôtelier s'est lui aussi diversifié, avec de nouvelles structures sorties de terre. La loi de finances 2008 a même prévu des allègements de taxes à l'importation pour les opérateurs qui s'engageaient dans la construction de nouveaux hôtels. Et même si les établissements sont concentrés surtout à Douala et Yaoundé, toutes les provinces disposent de structures d'hébergement. En 1998 par exemple, le Cameroun comptait 820 établissements, dont 120 classés. La capacité hôtelière globale en 1998 était de 13 972 chambres et 15 542 lits dont 54,8% à Douala et Yaoundé avec comme recettes réalisées par les établissements hôteliers 27,372 milliards de CFA. Les chiffres de 2005 font état de 272 établissements classés, pour 10.344 lits, dont 26,3% de la capacité totale dans le Littoral, 22,2% dans le Centre, 9,9% dans l'Ouest. Soit 58,4% pour ces trois provinces et les sept autres représentant 41,6% des effectifs d'établissements classés.

Prévisions

Avec la finalisation des projets en cours, comme la création de l'Office national du tourisme, la professionnalisation des établissements touristiques, l'organisation des charters, la signature des accords de partenariats avec diverses parties prenantes dont les agences de voyage, le désenclavement des sites, l'ouverture des bureaux de promotion à l'étranger, les arrivées de touristes pourraient se situer d'ici là dans une fourchette comprise entre 600.000 et 1.000.000 dans quelques années.

C'est la raison pour laquelle l'Etat prévoit d'investir près de 5 milliards de FCFA dans le secteur au cours des trois prochaines années, dont 1,15 milliard pour les infrastructures (réhabilitation des sites infrastructures touristiques) 1,67 milliard pour les études relatives à la formation/recyclage, la stratégie sectorielle, le plan directeur, la carte touristique et les actions promotionnelles ; 445 millions pour la construction et l'aménagement des services et 1,1 milliard pour l'achat du matériel d'équipement.